



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Réforme des COREVIH**



**CoReSS**

**Direction Santé publique – Direction adjointe Promotion de la santé et prévention**

# Réforme des Corevih CoReSS

Décret no 2024-670 du 3 juillet 2024 relatif à la coordination de la santé sexuelle

Le **Co**mité de coordination **Ré**gionale de la **S**anté **S**exuelle a pour objectif l'appui aux politiques régionales de santé sexuelle, définies dans une approche globale et positive, incluant notamment la **prévention et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles dont le virus de l'immunodéficience humaine**, des **violences sexuelles**, des **troubles de la sexualité** et l'accès à la **contraception** ainsi que les **parcours de santé correspondants**.

Les CoReSS s'inscrivent en prolongation des COREVIH

# Pourquoi cette réforme ?

Développer une approche globale et positive en santé sexuelle et en cohérence avec les évolutions de notre société

- Elargit leurs missions à l'ensemble de la santé sexuelle
- Affirme la nécessité de prendre en compte les personnes vulnérables en santé sexuelle et de lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé existantes
- Encourage les partenariats avec les autres acteurs du champ de la santé sexuelle.

# Missions des futurs CoReSS

- **Coordonner**, sur son territoire, les acteurs oeuvrant dans les domaines de la promotion, de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de la santé sexuelle
- Concourir, par son expertise et son animation, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des **politiques dans le domaine de la santé sexuelle**.
- Contribuer à la qualité des actions de **formation** en santé sexuelle et de promotion de la santé sexuelle
- Veiller à la qualité et à l'harmonisation des **pratiques des acteurs** en charge des parcours en santé sexuelle
- Coordonner, sur son territoire, le **recueil des données régionales** utiles au pilotage et à l'évaluation des politiques territoriales en matière de santé sexuelle

# Principes de fonctionnement des futurs CoReSS

En collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux de la santé sexuelle et de la lutte contre les violences sexuelles

En cohérence avec les politiques nationales et territoriales de santé sexuelle

Renforcement du réseau et de l'interconnaissances des acteurs pour répondre aux besoins des différentes populations, notamment les plus vulnérables

## Populations clés pour la promotion de la santé sexuelle dans les missions du CoReSS

- Les jeunes
- Les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) ; les femmes ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes (FSF)
- Les personnes trans
- Les personnes en situation de prostitution
- Les usagers de drogues injectables
- Les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ)
- Les populations migrantes
- Les personnes en situation de précarité
- Les personnes en situation de handicap

## Quels sont les membres des CoResS ?

Un fonctionnement avec 4 collèges :

- 1 - Des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux
- 2 - Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé
- 3 - Des représentants des malades et des usagers du système de santé
- 4 - Des personnalités qualifiées

**Avec une attention à un équilibre dans la représentation des différents champs de la santé sexuelle, dans une approche globale**

## Intérêt de la participation au futur CoReSS

Favoriser le développement du réseau en santé sexuelle sur le territoire breton et de répondre aux besoins locaux

Participer à l'amélioration des parcours et des prises en charge complètes et respectueuses de chacun et chacune

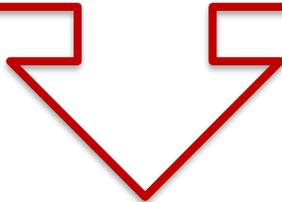
Contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Favoriser l'interconnaissance avec les autres professionnels de la santé sexuelle

## Calendrier et accompagnements de la réforme

Le COREVIH Breton est déjà engagé sur les thématiques de santé sexuelle

Une consultation en cours auprès des acteurs impactés par la réforme



**Une instruction et un cahier des charges qui doivent arriver en début  
d'année 2025**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Merci pour votre  
temps**